

Après la grève massive du 1^{er} février **GRÈVE LE 6 FÉVRIER ET AG PARTOUT POUR DÉCIDER DES SUITES !**

Jeudi 1^{er} février, les personnels des collèges et lycées ont répondu massivement à l'appel intersyndical FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action et SUD Education à la grève et aux manifestations pour leurs salaires, les postes, leurs conditions de travail et contre les réformes en cours à l'Education nationale. Dans toute la France, des cortèges imposants ont rassemblé des dizaines de milliers de personnels de toutes catégories, y compris des chefs d'établissements et des inspecteurs, pour exprimer leur colère et leurs revendications.

Le 1^{er} février, les personnels ont dit leur colère face au mépris de l'École publique et de ses personnels, affiché par la nouvelle ministre de l'Education nationale, Amélie Oudéa-Castera. Ils ont dit :

Nous ne voulons pas du chaos que prépare le ministère à la rentrée 2024 avec les DHG catastrophiques résultant des 484 suppressions de postes prévues dans le cadre du budget d'austérité 2024 imposé à coup de 49,3, et entraînant des fermetures de classes, la surcharge de celles qui restent, des services éclatés sur plusieurs établissements, des mesures de carte scolaire, etc.

Nous ne voulons pas du choc des savoirs Macron-Attal et de ses mesures, à commencer par les groupes de niveau qui confirment la suppression de l'heure de Technologie en 6ème, et qui entraînent la suppression des heures de dédoublement dans toutes les disciplines, l'éclatement du groupe classe en Français et en Mathématiques en 6ème et 5ème, qui désorganisent les emplois du temps et remettent en cause la liberté pédagogique des professeurs contraints d'aligner leurs cours...

Nous ne voulons pas de l'acte 2 de l'école inclusive contre lequel nous étions des milliers en grève le 25 janvier, qui organise la casse de l'enseignement spécialisé au moyen des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS), privant ainsi les élèves handicapés de toute l'aide à laquelle ils ont droit pour exercer leur droit égal d'accès à l'instruction, et qui aggrave la situation des AESH et des AED en fusionnant leurs missions dans le cadre des emplois d'Accompagnants à la Réussite Educative (ARE).

Nous ne voulons pas du Pacte Enseignant, véritable arnaque qui vise à nous contraindre à travailler toujours plus pour perdre moins ! Nous ne voulons pas de la rémunération au mérite qui remettrait en cause nos statuts sans

augmenter nos salaires !

Dans ces conditions, le SNFOLC considère, avec la FNEC FP-FO que les revendications de l'appel intersyndical national au 1^{er} février demeurent : une véritable augmentation des salaires, de toute urgence (10 % tout de suite) ; l'abandon du Pacte, l'abandon des mesures de l'acte 2 de l'école inclusive, un statut pour les AESH et les AED, l'annulation des suppressions de postes, le retrait du choc des savoirs et de la réforme de la voie professionnelle.

SUR CES REVENDICATIONS, LE SNFOLC APPELLE À LA GRÈVE LE 6 FÉVRIER ET À LA TENUE D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES POUR DÉCIDER DES SUITES.

D'ores et déjà, des communiqués intersyndicaux départementaux, comme celui de Seine Maritime FO, FSU, CGT et SUD, appellent à des assemblées générales de délégués d'établissements et de secteur pour organiser la mobilisation.

Comme les agriculteurs qui, au cours des deux dernières semaines, ont mis la pression sur le gouvernement en cherchant à organiser le blocage du pays et la montée à Paris, comme l'ensemble des salariés du public et du privé, les personnels des collèges et lycées veulent « vivre de leur travail ». Ils cherchent les moyens de l'action efficace, les moyens de construire le rapport de force qui bloquera le plan Macron-Attal de Restructuration / Liquidation de l'école publique.

Le SNFOLC appelle les personnels à se réunir dès lundi sur leur lieu de travail pour établir les cahiers de revendications, discuter et décider la grève à partir du 6 février. Il appelle à la tenue d'assemblées générales de délégués d'établissements pour organiser la grève et ses suites.

Le SNFOLC rappelle que la FNEC FP-FO et la Fédération FO des fonctionnaires ont déposé un préavis de grève jusqu'au mois de mars. Avec la FNEC FP-FO, le SNFOLC soutiendra toutes les initiatives prises, chaque fois que possible dans l'unité la plus large, pour la satisfaction des revendications (reconduction de la grève, blocages d'établissements, rassemblements, délégations pour porter les revendications...).